

Communiqué du 11 octobre 2010

**INDIFFERENCE DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE AU TOGO :
Re- régler la circulation routière pour favoriser les libertés d'expression**

En créant l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC), Jean Pierre Fabre vient de satisfaire l'une des premières revendications de ses partisans : prendre enfin son autonomie par rapport à Gilchrist Olympio et le feu parti de l'Union des Forces du Changement (UFC) qui a été auto-implosé en marge de la démocratie par le fondateur, lequel n'a rien trouvé de mieux que d'en faire un parti-ami intitulé les Amis de Gilchrist Olympio (AGO). Ce parti proche d'une secte d'amis sans ambition stratégique pour le Togo a choisi, certainement sur la base de transactions financières bien opaques, de rejoindre le parti Etat, le Rassemblement du Peuple Togolais de Faure Gnassingbé. En réalité, il a rejoint un groupe d'usurpateurs de la volonté du Peuple Togolais et des militaires antirépublicains. Dans ces conditions, il ne peut qu'avoir une marge de manœuvre limitée pour faire avancer ses idées, si marge de manœuvre il y a.

Malheureusement, le silence et l'indifférence du système RPT/AGO est inquiétant. Cette alliance de circonstance préfère se taire face aux pluies diluviennes et les inondations qui stagnent depuis 4 mois. La rentrée des écoliers n'a toujours pas eu lieu pour de nombreuses écoles. Mais Faure Gnassingbé a choisi, en accord avec le syndicat des chefs d'Etat et vraisemblablement sur la base de conseil ésotérique, de se faire légitimer le 16 octobre 2010 par la réalisation d'un défilé militaire de mégalomane.

Les partis de l'alternance au Togo doivent comprendre que sans un vaste mouvement d'unité des partis soutenant la vérité des urnes, il sera difficile de créer un contrepouvoir pour sortir de l'impasse politique, sauf si la partie de l'Armée républicaine se décide à trouver une solution dont elle seule a le secret.

Faure Gnassingbé, face à l'indifférence de la communauté internationale quant aux abus réguliers et systématiques sur les libertés politiques et les droits humains au Togo, a choisi d'envoyer les militaires tirer avec des grenades lacrymogènes directement sur les membres entourant les personnalités politiques. Il ne s'agit plus de s'en prendre directement à la vie des dirigeants de l'ANC, d'ADDI, de SURSAUT ou d'OBUTS, etc. Il faut rappeler que les manifestations de contestation des élections usurpées du 4 mars 2010 ont toujours lieu. Même si pour intimider et les empêcher, le régime RPT/AGO a choisi la dictature juridique en laissant certains gendarmes non républicains faire la loi sur les routes togolaises. C'est ainsi qu'une réglementation de la circulation des véhicules au Togo s'applique dorénavant aux citoyens et citoyennes togolaises, ceci sans aucun moyen de recours face aux abus : *"Aucun groupe de citoyens n'a le droit sans autorisation préalable d'occuper la voie publique empêchant de ce fait la liberté de circulation des autres"*. Il semble que cet exemple de dictature juridique doit être relevé afin de préparer les dossiers pour la constitution d'un Tribunal spécial sur les exactions anti-démocratiques et anti-libertés publiques commises au Togo depuis l'accession de Faure Gnassingbé au pouvoir.

Mouvement Citoyen

En empêchant des manifestations pacifiques d'avoir lieu le samedi 9 octobre 2010, le RPT/AGO est en train de porter toute la responsabilité de la violente répression de la manifestation du FRAC et du Peuple togolais épris de vérité des urnes. La riposte des militants ne s'est pas fait attendre et laisser pourrir une telle situation risque à terme de faire que certains ne souhaiteront plus s'opposer à une armée dont les équipements ont été financés par l'Union européenne pour réprimer les Togolais. Donc, l'aide de l'Union européenne qui sert à réprimer les manifestations démocratiques est un anachronisme qui interroge tout démocrate et adepte de la liberté.

Il est question de s'en prendre à des Togolaises et Togolais sympathisants et proches de ces personnalités. Avec l'impunité légitimée par le silence de l'Ambassadeur de France, il faut croire que Paris a choisi de faire bouger les lignes en laissant la situation pourrir, à moins que les choses ne changent après le remaniement gouvernemental en préparation en France. Faut-il rappeler que pour les journalistes, il s'agit tout simplement de les empêcher d'exercer leur métier en allant jusqu'à blesser physiquement les plus téméraires notamment les preneurs d'images (cameras et photos) au Togo, non sans oublier de détruire les instruments de travail alors que la pauvreté des journalistes au Togo est connue.

Les efforts de l'ambassadeur d'Allemagne consistant pour le moment à aller faire de la vérification des abus et des voies de faits de la part de ceux que le système RPT/AGO a commandités ne suffit pas. Rendre visite à Jean Pierre Fabre après que la marche ait été empêchée alors que c'est un membre sympathisant du FRAC qui a été blessé au dos par une bombe lacrymogène lancée par les gendarmes antirépublicains est insuffisant. L'Allemagne gagnerait à convaincre l'Union européenne à prendre en charge les frais médicaux et de soins des manifestants pacifiques qui ont été blessés par les armes achetées par l'Union européenne.

En réalité, la diplomatie palliative de Faure Gnassingbé a pris l'Union européenne à son propre piège : consolider des régimes de dictatures juridiques si la Cour constitutionnelle du Togo le recommande. Ainsi, entre impunité, négationnisme ambiant, séquestration des preuves des massacres des Togolais et Togolaises en 2005 et 2010, on se demande où est l'obligation de réserve.

La sortie de l'impasse politique au Togo risque petit à petit de quitter le terrain de la négociation et des propositions pour des avenues non balisées. La célébration du cinquantenaire de l'indépendance du Togo a eu lieu. La parade militaire du 16 octobre 2010 n'est qu'une légitimation par certains membres du syndicat des chefs d'Etat africains qui "*opérationnalisent*" leur règlement intérieur : un pour tous, tous pour un pour rester au pouvoir. Le Peuple togolais n'a qu'à regarder. Attendre un changement sans s'organiser, chacun à son niveau, doit être considéré comme un manquement à son devoir de citoyen.